

Toutes les fiches pratiques 2018 - 2020

Retrouvez tous les conseils de l'ACA et de ses partenaires pour prendre la route en toute sécurité sous forme de fiches pratiques.

Retrouvez les fiches pratiques de l'année 2020

avec l'ASFA (Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes)



Le chargement du véhicule : c'est simple !
Pour améliorer votre tenue de route, consommer moins de carburant et garantir votre sécurité et celle des autres

Dans le coffre, placez les bagages les plus lourds le plus bas possible.

Dans l'habitacle, fixez bien les objets pour éviter qu'ils ne se transforment en projectiles en cas de freinage brutal.

Sur le toit, utilisez exclusivement des sangles pour bien arrimer le chargement et assurer sa stabilité. Assurez-vous que rien ne flotte au vent.

Les conseils de l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes avec Automobile Club Association

 

avec ESSILOR

Les conseils de l'État de l'Automobile Club Association avec COCUB

ROUTE DES VACANCES ET VISION

Ne « perdez pas de vue » votre sécurité

1 Avant de partir, contrôlez votre véhicule... ET VOTRE VUE !

ÉVALUEZ VOTRE VISION et détectez un éventuel trouble de la vue grâce à un **test de vue en ligne**.

test-de-vue.essilor.fr

Ces tests ne remplacent pas une visite chez un professionnel de la vue (ophtalmologiste, opticien, orthoptiste...)

3 PROTÉGEZ-VOUS DES UV ET DE L'ÉBLOUISSEMENT
PORTEZ VOS LUNETTES DE SOLEIL !
Optez pour des verres adaptés à votre sensibilité (verres photochromiques, polarisants...)

LES VERRES NOIRS de catégorie 4, les plus efficaces, sont recommandés pour la conduite.

QUELQUES CHIFFRES POUR Y VOIR CLAIR

- 50 % des informations nécessaires à la conduite passent par la vue
- Sur 40 millions de conducteurs, 20% auraient un défaut visuel non corrigé
- Plus d'1 million d'entre eux roulent avec une acuité des 2 yeux inférieure à 5/10'
- 25% des conducteurs ne portent pas leurs lunettes au volant
- Plus d'1% des accidents de la route seraient liés à des troubles de la vue

2 PORTEZ VOS LUNETTES DE VUE même si votre correction est légère

Vous portez des lentilles ? Prévoyez une paire de lunettes sur vous, quand vous conduisez. Les températures estivales et la dilataison des pupilles accentuent la sécheresse oculaire et rendent le port des lentilles inconfortable.

4 FAITES DES PAUSES RÉGULIÈRES pour votre vigilance et pour limiter votre fatigue visuelle

5 GARDEZ LES YEUX SUR LA ROUTE
Distractions = danger

PAS DE SMARTPHONE

GPS - programmez votre trajet avant votre départ et placez-le de manière à ce qu'il n'obstrue pas votre visibilité.

avec la **FFCC** (Fédération des Campeurs, Caravaniers et Camping-caristes)

Les conseils de l'État de l'Automobile Club Association avec la Fédération des Campeurs, Caravaniers et Camping-caristes

ET SI ON CAMPAIT CET ÉTÉ ?

Avec la crise sanitaire, nous sommes nombreux à prévoir nos vacances différemment et à être tentés de **REJOINDRE LA FAMILLE DES « CARAVANIERS »** ET DES « CAMPING-CARISTES ».

Au-delà de l'argument « sécurité », c'est l'art de vivre qu'il incarne qui est apprécié par les adeptes de ce type de mobilité.

10 conseils pour bien faire connaissance avec cette mobilité/liberté et ses valeurs

- Campes dans les zones autorisées**
- Respectons le Code de la route et les règles de stationnement**
- Respectons la tranquillité d'autrui, de jour comme de nuit**
- Respectons la faune et la flore**
- Respectons le règlement intérieur des terrains de camping**
- Entretien et vérifications de notre véhicule avant chaque départ et ayons une conduite adaptée**
- Vidangeons les eaux noires et grises exclusivement dans les endroits réservés**
- Respectons aménagements et équipements, ne laissons pas de trace de notre passage**
- Adoptons un comportement éco-citoyen en consommant raisonnablement eau et autres ressources naturelles**
- Faisons preuve de courtoisie, de solidarité et d'assistance entre campeurs**

avec le **SER** (Syndicat des équipements de la route)

Les conseils de l'hiver
de l'Association Club Automobile des Français d'Automobiles

L'AUTOROUTE EN HIVER

CONDUIRE EN HIVER, CELA NE S'IMPROVISE PAS MÊME SUR UN RÉSEAU SÛR COMME L'AUTOROUTE.

- AVANT DE PARTIR**
CONSULTEZ LES PRÉVISIONS de trafic des sociétés d'autoroutes
- Si des risques climatiques importants ou exceptionnels sont annoncés, **DIFFÉREZ VOTRE DÉPART**
- TOUT AU LONG DU TRAJET**
RESTEZ À L'ÉCOUTE DU 107.7 FM et soyez attentifs aux informations sur les panneaux à messages variables
- ADAPTEZ VOTRE CONDUITE**
[vitesse modérée, conduite souple, distances de sécurité renforcées...]

RESPECTEZ LES RÈGLES LIÉES AUX OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES DE VIABILITÉ HIVERNALE

Ne dépassez pas les engins de service hivernal en action quand une voie de circulation au moins est couverte, même partiellement, de neige ou de verglas.

VOUS FACILITÉREZ L'OPÉRATION, VOUS SÉREZ EN SÉCURITÉ ET ÉVITEREZ DES SANCTIONS IMPORTANTES :

- 135 € d'amende
- Jusqu'à 750 € d'amende et une suspension du permis de conduire en cas de passage devant le tribunal

PRÉPAREZ VOTRE VÉHICULE ET ASSUREZ-VOUS D'AVOIR LES BONS ÉQUIPEMENTS

Gilet et sangle de signalisation	Lorgne de poche	Extincteur et vêtements chauds	Outils / produits de déneigage	Pneus Avec chaîne	Câbles de démarrage	Liquide antigel	Eau et nourriture
----------------------------------	-----------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------------	---------------------	-----------------	-------------------

Les fiches pratiques de l'été 2019

Le constat amiable à travers l'Europe

EN CAS D'ACCIDENT DE LA CIRCULATION DANS UN PAYS EUROPÉEN, PUIS-JE UTILISER MON CONSTAT AMIABLE "FRANÇAIS" ?

OUI

CONSTAT AMIABLE = CONSTAT EUROPÉEN D'ACCIDENT

Le constat est établi selon un modèle européen et décliné dans différentes langues

- Il permet à deux conducteurs européens qui ne parlent pas la même langue de le remplir facilement en s'aidant des rubriques qui sont numérotées
- Il facilite la gestion du sinistre et des recours pour les compagnies d'assurance

À NOTER
L'application e-constat ne fonctionne pas pour un accident à l'étranger ou avec un véhicule étranger

Les fiches pratiques de l'hiver 2018

Pour arrêter de gratter

EN HIVER, VOITURE QUI RESTE DEHORS
NE DOIT PAS RIMER AVEC PARE-BRISE
À GRATTER TRÈS FORT



**INSTALLEZ UNE BÂCHE OU UN DRAP
SUR VOTRE PARE-BRISE**
pour empêcher la formation de givre

N'utilisez pas de carton
qui peut rester collé sur le pare-brise.

**2 à 3 fois par semaine
ENTRETIENEZ VOTRE PARE-BRISE
ET GARDEZ LE PROPRE**



Vaporisez une solution composée de 3 volumes de vinaigre blanc pour 1 volume d'eau sur votre pare brise, puis essuyez avec un chiffon humide,
OU
passez 2 ou 3 fois par semaine un chiffon humide avec de l'alcool à 90°

ATTENTION

Pensez également à vérifier l'état de votre pare-brise et à remplir votre réservoir de liquide lave-glace avec un produit adapté aux températures hivernales.

Pour dégivrer la vitre,
évitiez de verser de l'eau chaude :
risque de fissures.



Les fiches pratiques de l'été 2018

À l'aise pour conduire... mais pas trop !

PRÉVOYEZ UNE TENUE DÉTENTE MAIS ADAPTÉE AUX EXIGENCES DE LA CONDUITE



Tongs, claquettes, sandales... ne sont pas interdites par le Code de la route

CEPENDANT UN AGENT PEUT VOUS VERBALISER
S'IL CONSIDÈRE QUE VOS CHAUSSURES
vous empêchent d'exécuter commodément
toutes les manœuvres qui vous incombent

VOUS RISQUEZ :



... 35 €
d'amende



... l'immobilisation
possible du véhicule